

Ministère  
de l'Intérieur.

Paris, le 29. Décembre 1846.

Direction  
des  
Beaux-Arts  
-  
1<sup>er</sup> Bureau  
-  
Académie royale  
de France à  
Rome  
-  
Approbation  
du Bordereau de  
Dépense, du 1<sup>er</sup> Jan.  
au 31. Dec. 1846.  
        

Monsieur le Directeur, j'ai reçu avec  
la lettre que vous m'avez fait l'honneur de  
m'écrire le 28. novembre dernier, le  
Bordereau des recettes & dépenses de  
l'Académie royale de France à Rome,  
du 1<sup>er</sup> Jan. au 31. Octobre 1846, présentant

la recettes	20,000 <sup>fr</sup>
la dépenses	20,029 - 25 <sup>c</sup>
Excédant de dépenses	29 - 25 <sup>c</sup>

Le compte ayant été, après  
vérification, reconnu exact, je l'ai revêtu  
de mon approbation.

Les pièces justificatives de  
dépense ont été trouvées régulières, &c.

M<sup>r</sup> le Directeur de l'Académie royale de France à Rome.

l'exception de celle portant le No. 27, sur la  
quelle est marqué l'acquit du Sr. Restouis  
Moschetti. Je vous l'adresse, ci-joint, afin  
que vous fassiez repérer cette omission, &  
vous prie de me la renvoyer le plus  
promptement possible.

Agré, Monsieur le Directeur,  
l'assurance de ma considération très distinguée,

Le Ministre  
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur.

Quintus